

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2017

Étaient présents : R. OUDIN, M. BOUIN, R. ROBERT, R. TEXIER, C. BRUYERE, ML. OUDIN, H. SIGAUT, F. CHAUDIER, R. VALLAT, F. BOUCHET, P. GUERIN, S. DELOLME, M. GOUY, C. MOULIN, B. DEFOUR, D. DREVET, E. EPALLE, F. FANGET, D. TORTET, F. MANOHA.
Excusés : A. TUDELA (Pouvoir à R. OUDIN), M. MONCHAL (Pouvoir à R. TEXIER), T. SABOT (Pouvoir à C. MOULIN)

Approbation du dernier compte-rendu du Conseil Municipal : 7 abstentions

I - AFFAIRES FINANCIERES

Ligne de trésorerie : Offre du Crédit Mutuel retenue

Assistance pour la consultation de maîtrise d'œuvre concernant la réhabilitation de l'école publique : pas d'attribution de mission supplémentaire dans l'immédiat - décision reportée à la prochaine réunion après présentation du cahier des charges par le cabinet SOMIVAL.

Chauffage du cinéma : marché attribué à la société COURT avec la variante cheminée pour un montant HT de 35 347,20 € HT.

Sol du gymnase : accord pour le recours à une consultation concernant la reprise du sol si possible avant la rentrée scolaire 2017.

Subvention à Vacances et Détente : versement d'une subvention de 348 ,00 € à l'association Vacances et Détente.

Tarifs de la chambre funéraire : tarif fixé à 40 € par jour et forfait de 20 € pour l'entretien des locaux

Gestion de la cantine : fin de la régie dès le mois d'août – règlement de la cantine par facturation et émission de titres de recettes.

Transfert d'écritures du budget communal aux budgets des lotissements : régularisation acceptée

II – AFFAIRES FONCIERES

Servitude sur le terrain de l'OPAC : accord pour la servitude sur la parcelle BE624 liée à l'implantation d'une canalisation d'eau pluviale.

Transfert de la voirie du lotissement Le Belvédère : transfert autorisé après constatation de la conformité des travaux de voirie et du bon fonctionnement de l'éclairage public.

III - AFFAIRES ADMINISTRATIVES

Modification d'un poste d'un agent communal : suppression d'un poste d'adjoint technique de 32 heures et de création d'un poste d'adjoint d'animation de 35 heures (pour une éventuelle augmentation du temps de travail dans le cadre de l'animation du club ados).

Indemnités élus : modification de la délibération fixant les indemnités des élus en faisant référence à « l'indice brut terminal de la fonction publique ».

Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies : nouveaux statuts acceptés

Adhésion au groupement de commandes du Syndicat Départemental d'Energies : décision reportée

Désignation des jurés d'assises pour 2018 : Sarah BARDOT ; Laurence DESSASSIS ; Marie-Paule FERRAPIE ; Jean RASCLE ; Odile MOUNIER ; Gilles ROCHE ; Michel GRAIL ; Guillaume FRAYSSE ; René ESCOFFIER

Fin de la séance ;

Fait affiché par mes soins le 13/06/2017

Le Maire, Robert OUDIN